



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 7 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le 7 février 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Rémi PITRE, Georges DUMAS, Patrick HERVIOU, Jean RONSIN, Jean-Claude BELINE, Marcel LE MOAL, André LAITU, Christian SORIEUX, Madame MACE

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Madame Emmanuelle ROUSSET, Messieurs Teddy REGNIER, Guillaume PERRIN, Jean-Francis RICHEUX, Yann SOULABAILLE

Assistaient également : Messieurs Antoine DECONCHY et Olivier Vincent, et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Rémi PITRE

Nombre de Membres du Comité présents : 11
Nombre de Membres du Comité votants : 16

Date de la convocation : le 31 janvier 2025

N°25/02-05 Débat Orientations Budgétaires

Comité syndical du 7 février 2025

N°25/02-05 Débat Orientations Budgétaires

Vu les articles L.2312-1, L.3312-1, L.5211-36 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe) imposant désormais aux collectivités locales de plus de 3 500 habitants une délibération spécifique au rapport présenté par l'exécutif sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette.

Ce débat a pour objectif d'introduire une discussion sur la stratégie financière et budgétaire du SMG-Eau35 dans le cadre de la préparation du budget 2025 ainsi que d'informer sur la situation financière du Syndicat.

Les principales orientations présentées sont notamment en 2025 :

- La mise en place d'un budget principal correspondant à l'activité de Service Public Administratif (nomenclature M57)
- La mise en service de la Régie et du budget annexe de la canalisation d'intérêt départemental Aqueduc Vilaine Atlantique (nomenclature M49)
- La modification du mode de financement du SMG-Eau35 à partir de 2025 : contribution des collectivités membres en remplacement de la surtaxe récoltée auprès des abonnés
- Le portage des investissements de l'Aqueduc Vilaine et des achats / ventes d'eau par le budget annexe

Pour les années à venir, le Rapport d'Orientations Budgétaires met en évidence un déséquilibre des recettes et dépenses au vu du volume de travaux prévus et un poids croissant de la dette, nécessitant la prise de mesures pour équilibrer le bilan financier du syndicat.

Vu le rapport joint,

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 7 février 2024
Le Président,

